

Procès-verbal de la réunion du Conseil de l'école doctorale du 17 janvier 2019

Présents : Leslie Amrane, Flavien Barillot, Sophie Berthier Demonfort, Jérémy Bourgeois, Michel Danti-Juan, Marie Delbard, Marie-Laure Duclos-Grecourt, Charles Dudognon, Aurélien Faderne, Hani Feghali, Emma Fiedler, Éric Gojoso, Dorian Guillon, Eddy Lamazerolles, Marie-Eugénie Laporte-Legeais, Laurence Leturmy, Catherine Piekarz, François-Xavier Raducanou, Quentin Ricordel, Damien Salles, Justine Vallot.

Excusés : Lucille Boisseau, François Brenet, Antoine Claeys, Michel Danti-Juan, Sébastien Guilbault, Jacqueline Hoareau, Philippe Lagrange, Laurence Leturmy, Damien Salles, Agnès Sauviat, Alain Sauviat, Rose-Noëlle Schutz, Didier Veillon.

Invités : Marianne Faure-Abbad, Hendrik Eijsberg

Le Conseil de l'école doctorale s'est réuni le jeudi 17 janvier 2019, à 14h00, en la salle Waline de la Faculté de Droit et des Sciences sociales, sise 15 rue Sainte Opportune, à Poitiers (86000), sous la présidence de Monsieur le Doyen Éric Gojoso.

1. Informations générales

Monsieur le Doyen Éric Gojoso évoque les actualités à l'École doctorale notamment :

- **La formation « compétences pour l'entreprise »**

Ce projet à l'étude, porté par la ComUE, doit permettre de rapprocher les doctorants des attentes des recruteurs sur le marché de l'emploi.

- **La Cérémonie de remise des diplômes du Doctorat**

L'évènement s'est tenu le 14 décembre 2018 pour le site de Poitiers. Il aura lieu le 15 mars pour le site de Limoges.

- **Le Prix de la Caisse des dépôts et consignations**

Le prix, après audition des candidats, a été attribué à M. Florian Rétif pour ses travaux portant sur :
« La protection des indications géographiques pour les produits artisanaux et industriels ».

- **Les contrats doctoraux et autres financements**

Le nombre de contrats doctoraux pour l'année 2019-2020 devrait rester inchangé et s'établir à cinq. La tendance à la baisse du nombre de contrats doctoraux est constatée et inquiète.

Il est donc envisagé de réaliser une prospective financière auprès notamment de la Communauté Urbaine de Grand Poitiers, de la Communauté d'Agglomération Niortaise et celle d'Angoulême dans le but de trouver des co-financements. Une opportunité dans le secteur du droit des assurances est attestée auprès de la Communauté d'Agglomération Niortaise.

- **Réunion du CFD**

Le conseil pour la formation doctorale de la ComUE s'est réuni à Limoges le 16 janvier. Des informations financières y ont été données et les appels à projet présentés (cf. infra).

- **Les informations financières**

En 2018, le budget alloué à l'école doctorale par la ComUE a été exécuté à hauteur de 133%. Les crédits pour l'exercice 2019 demeurent inchangés : 22 000 euros sont accordés à l'école ce qui lui permettra de reconduire des initiatives. À cet égard, Monsieur le Doyen Éric Gojosso exprime sa reconnaissance à la ComUE. Par ailleurs, le budget accordé par l'Université de Poitiers (collège doctoral) à l'école est en baisse de 2000 euros passant de 22 000 à 20 000 euros. Enfin, les fonds accordés au titre des mobilités internationales diminuent de 6000 à 4500 euros. En effet, l'Université a décidé de financer des cours de langues au sein du Centre Français de Langues Étrangères (CFLE). Monsieur le Doyen a exprimé son désaccord à l'égard de cette décision. À cette diminution des ressources s'ajoute l'incertitude autour d'une possible hausse des droits d'inscriptions en Doctorat pour les étrangers.

- **Les appels à projets**

Après une mobilité de doctorants poitevins et limougeauds à Rome en 2018, une délégation de Romains sera accueillie à Poitiers en septembre 2019. En conséquence, Monsieur le Doyen Éric Gojosso informe que les dépenses seront largement inférieures à celles engagées l'an dernier. Il rappelle également la volonté d'engager l'école doctorale sur des projets fédérateurs, réunissant toutes les disciplines, doctorants et sites.

Monsieur Hendrik Eijsberg, coordinateur des écoles doctorales à la ComUE, est invité à présenter les appels à projets. Il explique que l'initiative des projets doit provenir de l'école doctorale elle-même. L'enveloppe accordée pour les actions multi école doctorale se chiffre à 25 000 euros. Elle peut financer des projets de culture scientifique et technique tel que le scienti-bus, mais aussi des projets internationaux à l'image de workshops internationaux où les chercheurs peuvent se rencontrer et déposer des projets ITN. Une aide pour les formations exceptionnelles peut également être convenue après présentation du projet par l'école doctorale à la ComUE. En tout état de cause, les projets doivent associer plusieurs écoles doctorales.

- **Le nouveau contrat**

Monsieur le Doyen Éric Gojosso évoque le nouveau contrat qu'il convient de préparer dès à présent. L'actuel contrat porte habilitation de l'école doctorale jusqu'en 2021. Une rencontre avec le site de

Limoges de l'école doctorale sera convenue en fonction de la date du prochain CFD, sans doute en juillet 2019. Monsieur le Doyen Éric Gojosso, reprenant le rapport HCERES liste certains points faibles sur lesquels les efforts doivent porter. Il convient de travailler sur la politique doctorale qui dépend trop de chaque site, bien que la ComUE œuvre désormais à une convergence des pratiques. Monsieur le Doyen regrette l'absence de manifestations communes et des disparités en matière d'offre de formations, mais le dynamisme des associations de doctorants de Limoges et de Poitiers permet dans une large mesure d'y répondre. L'absence de critères formels pour l'inscription en thèse est également mentionnée dans le rapport. Réponse y a été apportée avec l'exigence des conditions de note. Enfin, une maîtrise insuffisante du nombre de mois en thèse est également constatée, liée notamment au manque de financements proposés aux doctorants. Les comités de suivi y seront vigilants.

En toute logique, Monsieur le Doyen précise que ces points faibles ne sont pas insurmontables.

- **Le site de Limoges**

La cérémonie de remise des diplômes de doctorat se tiendra le 15 mars 2019 avec pour Mairaine, Madame le Professeur Fatima Arrib.

Le Prix Cassaing a été décernée cette année à une juriste : Sofia Sellami pour ses travaux sur « La sexualité des personnes handicapées ».

- **Le nouveau site internet de l'école doctorale**

Monsieur Flavien Barillot fait une brève présentation du nouveau site internet de l'école doctorale. Il invite les équipes de recherches et les doctorants à proposer toutes évolutions susceptibles d'apporter une amélioration de fond et de forme. Le site internet doit être alimenté au cours des prochains mois pour tendre vers une version optimisée.

2 - Approbation du procès-verbal du conseil du 11 octobre 2018

Le procès-verbal de la réunion du 11 octobre 2018 est adopté à l'unanimité.

3 - Examen des demandes de dérogation aux conditions de notes lors de la première inscription en doctorat

Les candidatures des étudiants suivants sont soumises à l'avis des membres du Conseil :

- Mme Astrid-Mireille Djiriga, rapportée par Monsieur le Professeur Eddy Lamazerolles
- Mme Ahia Marie Christelle Goore, rapportée par Monsieur le Doyen Eric Gojosso
- M. Pierre Guilleminot, rapporté par Monsieur le Professeur Eddy Lamazerolles
- M. Fortuné Meainssim, rapporté par Monsieur le Professeur Damien Salles
- M. Matthieu Perruchon, rapporté par Madame le Professeur Marie-Eugénie Laporte-Legeais

Monsieur le Doyen propose de statuer. En l'absence d'observations et d'objections, les étudiants sont autorisés à s'inscrire en première année de Doctorat.

Monsieur le Doyen propose à l'assemblée de faire un bilan dans quelques années pour confirmer les bienfaits de cette procédure. Une attention particulière devra être portée à ces doctorants dans le cadre du comité de suivi individuel.

4 - Programme des formations thématiques 2019

Différents évènements sont prévus en 2019 :

Il est acté la création d'un prix de thèse, à hauteur de 2500 euros, à compter de l'exercice 2019.

L'Université d'été se tiendra du 1^{er} au 5 juillet sur le thème « les animaux ». L'école doctorale soutiendra financièrement l'évènement en octroyant 10 000 euros. Monsieur le Doyen Éric Gojosso explique que l'initiative est bonne et mérite d'être soutenue. Madame le Vice-Doyen Marianne Faure-Abbad souhaiterait connaître le nombre de doctorants limougeauds participants, ce à quoi Monsieur le Professeur Charles Dudognon s'engage dans les meilleurs délais.

Le colloque et le séminaire Poitiers-Rome sont prévus pour les 25, 26 et 27 septembre 2019. Le coût de l'évènement n'est pas connu pour le moment. Il est pour autant convenu que les frais engagés seront moindres que ceux supportés en 2018.

Le séminaire Méthodologie de la thèse et de l'après-thèse est annoncé pour octobre-novembre 2019. Il est impératif que la majorité des primo-doctorants soient inscrits avant l'échéance.

Le Colloque Poitiers-Nimègue qui devait se tenir en novembre 2018 sur le thème de la justice a été reporté à une date ultérieure.

Une intervention sur le thème « Sociologie du monde universitaire » par Madame Sarah Tachard pourrait avoir lieu en 2019. Des frais de déplacement et d'hébergement pourront être engagés.

Le colloque Harry Potter et le Droit se tiendra le 23 mai 2019. L'association Thesa Nostra a effectué une demande de subvention auprès de l'école doctorale. Il est convenu par les membres du Conseil que l'aide octroyée sera actée lors du prochain Conseil de l'École doctorale. Thesa Nostra et l'école doctorale se répartiront les frais à payer après avoir retranché l'aide accordée par les laboratoires.

L'association RERDH envisage la tenue d'un colloque pour Octobre 2019 sur le thème « dura lex sed lex ». À ce titre, une demande de subvention sera adressée à l'école doctorale. Monsieur le Doyen Éric Gojosso est favorable à un soutien financier dont les modalités seront définies lors d'un prochain Conseil de l'école doctorale.

5 – Questions diverses

Madame Justine Vallot évoque la question de l'accès aux locaux. De fait, les docteurs venant de soutenir leur thèse et souhaitant accéder aux locaux des laboratoires doivent faire une demande de rattachement au directeur de leur laboratoire par mail.

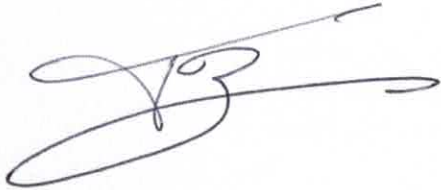
Monsieur François-Xavier Raducanou alerte au sujet de l'augmentation des frais d'inscriptions pour les étudiants et doctorants. Monsieur le Doyen insiste sur le manque d'information qui encadre son éventuelle application et appelle à la patience.

Monsieur le Professeur Damien Salles invite les doctorants à utiliser les outils et les documents numériques proposés. Il demande à veiller à bien emprunter les ouvrages car les dotations sont affectées en fonction du taux de consultation des ressources.

Madame Leslie Amrane ajoute qu'il existe une méconnaissance à ce sujet et qu'une sensibilisation pour l'utilisation de ces ressources en ligne sera effectuée.

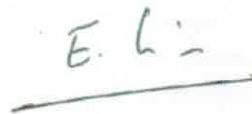
En l'absence d'autres questions, la séance est levée à 15h15.

Le secrétaire de séance

A stylized handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke extending to the right.

Monsieur Flavien Barillot
Responsable administratif de l'école doctorale

Le directeur de l'école doctorale

A handwritten signature in black ink that reads "E. G." followed by a horizontal line underneath.

Monsieur le Doyen Éric Gojosso
Directeur de l'école doctorale